

Rénovation de l'atelier de maintenance des Trains Régionaux à Nantes

Vendredi 21 décembre 2007- site du Blottereau (Nantes)



Jacques Auxiette

Président du Conseil régional des Pays de la Loire

Jean-Christophe Archambault

Directeur régional de la SNCF

Francis Blanchard

Directeur d'Opération Délégué
(chargé du projet)

Dossier de presse

- Communiqué de synthèse (p.2)
- Le contexte : l'arrivée massive de nouveaux trains
- Moderniser les ateliers de maintenance à Nantes
- Un projet en phase avec le développement durable

Contacts presse :

Marie CAVOIT - Directrice de la Communication

SNCF Direction Régionale de Nantes - 02 40 08 12 07 - 06 17 19 72 88 - marie.cavoit@sncf.fr

Gwenola HUET - Chargée des relations presse

Région des Pays de la Loire 02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92 – gwenola.huet@paysdelaloire.fr

Communiqué de Synthèse

Nantes, le 21 décembre 2007

Atelier de maintenance des trains régionaux : du nouveau sur le site de Nantes Blottereau

Jacques Auxiette, président de la Région des Pays de la Loire et Jean-Christophe Archambault, directeur régional de la SNCF ont lancé officiellement le projet du futur atelier de maintenance des trains régionaux, vendredi 21 décembre, au sein des installations actuelles, sur le site de Nantes Blottereau.

Depuis 2004, la Région s'est engagée dans des programmes d'investissement en matériel roulant dont la portée est sans précédent : 57 trains commandés pour un montant de 260 M€. Ce nouveau parc ferroviaire roulant sera entretenu dans le futur atelier, y compris le matériel tram-train dédié à la future ligne Nantes-Châteaubriant pour les opérations lourdes de maintenance.

La réalisation de cet atelier concrétise la volonté de la Région et de la SNCF d'optimiser les conditions d'entretien et de maintenance du matériel régional, de réduire les contraintes d'acheminement vers des centres de maintenance extérieurs à la région et d'accroître ainsi les performances du service public régional de transports de voyageurs.

Des installations et une maintenance évolutives

Le seul fait d'accueillir un grand nombre de nouveau matériel de grande longueur et à deux niveaux implique un certain nombre d'aménagements :

- Construction d'un atelier (3500 m²) comprenant 4 voies équipées de fosses triples, nacelles, ponts caténaux escamotables, hottes, vestiaires, réseaux, (une voie est équipée d'un levage simultané), etc.
- Modification des stations service thermique et électrique pour les adapter aux rames de grandes longueurs et les équiper de système de vidange des WC.
- Création d'un faisceau de remisage électrifié pour le stationnement des rames.
- Création d'un poste d'aiguillage pour y réaliser les itinéraires des engins entrants au dépôt

Enjeu social

Ces nouveaux locaux permettront d'améliorer les conditions de travail des cheminots en charge de l'entretien et de la maintenance des matériels, et créeront des emplois sur le site. En effet, la charge supplémentaire de maintenance attachée à l'arrivée des nouveaux matériels a été estimée à 34 emplois. En dehors du nombre d'agent, ces nouveaux matériels nécessiteront l'évolution des métiers et donc des qualifications des agents présents, mais également, le recrutement de nouveaux collaborateurs.

D'autre part, en l'absence d'un tel atelier, le matériel aurait été entretenu sur d'autres lieux et de ce fait, l'emploi aurait été fragilisé sur le site de Nantes.

Le financement

Le coût global de l'opération s'élève à **25 M€ pris en charge par le Conseil régional**, une subvention régionale de 15 M€ et 10M€ dans le cadre de la convention globale d'exploitation Région-SNCF.

La majeure partie des installations du futur Centre de Maintenance de Nantes Blottereau sera opérationnelle au second semestre 2009, et la mise en service complète est fixée en janvier 2010.

Le contexte : l'arrivée massive de nouveaux trains

La fréquentation du réseau régional est en forte hausse ces dernières années, avec près de 40 000 voyageurs par jour en 2007.

Ce chiffre devrait encore progresser, avec une estimation de hausse de près de 40% sur la période 2006-2012.

Pour maintenir et améliorer la qualité du service, le Conseil Régional des Pays de La Loire, autorité organisatrice des transports régionaux, a décidé d'accroître et de moderniser le parc de matériel ferroviaire.

77% du matériel sera ainsi renouvelé à l'horizon 2010, grâce à l'investissement par la Région dans 57 rames électriques et thermiques.

Trois types de matériels sont en cours d'acquisition :

- Des automotrices grandes capacités électriques et thermiques (AGC - Constructeur Bombardier),
- Des TER deux niveaux nouvelle génération (TER 2N ng - Constructeur Alstom)
- Des Z TER qui compléteront le parc existant

De 2003 à 2010, la livraison du nouveau matériel par la Région Pays de la Loire suit le calendrier suivant :

- 14 Z TER (livrées en 2003)
- 5 Z TER (livrées en 2009)
- 17 XGC 4 caisses (livrés en 2007, 2008 et 2009)
- 18 ZGC 4 caisses (livrées entre 2007, 2008 et 2010)
- 10 TER 2N NG 3 caisses (livrées en 2007 et 2008)

Moderniser les ateliers de maintenance à Nantes

La SNCF est chargée d'exploiter et d'entretenir les Trains Régionaux (TER), par une Convention signée avec le Conseil Régional.

Les installations actuelles, basées sur le site SNCF de Blottereau à l'est de Nantes et dédiées au stationnement, à la préparation et à la maintenance du matériel TER, ne sont pas adaptées au nouveau matériel.

Elles sont conçues pour du matériel thermique court, alors que les nouveaux matériels électriques et thermiques présentent des particularités : rames longues articulées, organes en toiture, équipement de WC à rétention, etc.

Le Président du Conseil Régional Pays de la Loire, souhaitant que la maintenance du nouveau matériel puisse être opérée dans la région, a donc décidé d'investir dans la modernisation des installations.

Les travaux sur le site de Blottereau concernent la construction d'un atelier de maintenance, et aussi :

- la modification des stations service électriques et thermiques,
- l'électrification de cinq voies pour le stationnement des rames électriques,
- la création d'un poste d'aiguillage
- et la construction de locaux pour le personnel (bureaux, vestiaires, sanitaires, réfectoires).

Le nouvel atelier, d'une surface de 3500 m², sera équipé de quatre voies de maintenance dont deux voies dédiées au matériel électrique, une voie dédiée au matériel thermique, et la quatrième voie sera équipée d'une chaîne de levage simultanée composée de 16 vérins.

L'atelier sera opérationnel en septembre 2009, la fin des travaux étant prévu dans le courant du premier trimestre 2010.

Période transitoire

Dans l'attente de la mise en service du nouveau dispositif, une base de maintenance délocalisée a été installée sur le faisceau des voies électrifiées 1 à 8 du triage de Nantes Blottereau.

Elle sera utilisée pour y assurer, pour le nouveau matériel, le remisage, les opérations de station service (sable et produit lave vitre, du nettoyage intérieur et extérieur, de la vidange de WC) et des opérations de maintenance y compris sur toiture à l'aide d'un échafaudage.

Un projet en phase avec le développement durable

La SNCF et la Région des Pays de la Loire ont la volonté d'inscrire leurs projets dans le développement durable. Le projet s'inscrit naturellement dans ses trois dimensions : environnementale, sociale et sociétale, économique.

1. Aspects environnementaux

La construction du nouvel atelier a pris en compte des critères environnementaux, avec notamment :

- la collecte et le tri sélectif des déchets, déjà en vigueur,
- le stockage des fluides (huile, liquide 4 saisons, etc.) en respectant les normes,
- l'installation de hottes d'aspiration des fumées avec filtration des gaz,
- la mise en place un éclairage à faible consommation,
- l'optimisation de l'éclairage naturel pour les postes de travail,
- l'installation d'un chauffage au gaz nature, en remplacement du chauffage actuel au fioul.

La maîtrise des nuisances et des risques environnementaux s'inscrit à la SNCF dans le cadre du management environnemental.

Les installations et équipements pour l'activité de maintenance constitueront une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumise à déclaration et contrôles.

2. Critères sociaux et sociétaux

Le **personnel et les partenaires sociaux** ont participé à la définition des installations, via la mise en place d'un groupe de travail.

Au niveau des **métiers et des compétences** du personnel, des formations seront données aux agents pour se perfectionner à la maintenance des nouveaux matériels.

En effet, certains postes vont évoluer, notamment les postes à composante technique liée à la technologie des nouveaux matériels (informatique embarquée, équipement électropneumatique, etc.)

3. Dimension économique : l'optimisation

Ce projet dote la région et Nantes d'un outil moderne, qui permettra une optimisation des coûts de maintenance, de la disponibilité du matériel et la réalisation de toutes les opérations de maintenance sur un seul site.

La charge de maintenance attachée à l'arrivée de ces nouveaux matériels a été estimée à 34 emplois. Le recrutement de nouveaux collaborateurs est donc prévu.

Enfin, le site sera clôt avec la mise en place d'un dispositif d'accès sécurisé (badge et caméra) pour les personnes et les livraisons, afin de protéger le matériel roulant, et les installations.